

Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **66 (1958)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DES MONUMENTS HISTORIQUES

RAPPORT DE L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL

(1^{er} juillet 1957 - 30 juin 1958)

A. PRÉHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

I. MENUS TRAVAUX ET TROUVAILLES ISOLÉES

Aigle. — Le long de la route de Saint-Maurice, peu avant la bifurcation de la route d'Ollon, l'élargissement d'un coude de cette voie a amené la découverte de quelques tombes ; d'énormes dalles les entouraient. Elles gisaient en moyenne à 1,50 m. de profondeur. J'ai pu fouiller l'une d'elles demeurée intacte ; elle contenait un squelette humain replié, dont les os étaient pétrifiés. Malgré l'absence d'objets, on peut dater cette petite nécropole du néolithique et l'attribuer, avec celles de toute la contrée, à la civilisation de Chamblandes.

Champmartin. — M. Vessaz, garde champêtre à Chabrey, m'a signalé l'existence d'une pierre à cupules inédite ; elle repose dans la forêt de Clarmontel, à environ 300 m. à l'ouest d'une éminence (*tumulus* ?).

Coinsins. — En Trécor, des tombes burgondes — dont une jumelle — ont été découvertes. J'ai pu les fouiller, avec l'aide d'étudiants de l'Institut d'anthropologie et celle de M. Magnin, propriétaire.

Ferlens. — Des travaux de rectification de la route reliant Mézières à Servion ont fait découvrir, entre cette route et le cimetière, plusieurs tombes très peu profondes. Il est difficile de les dater ; elles paraissent du VIII^e ou du IX^e siècle.

Gland. — A proximité de la grande gravière, En Massavin, tout près du lieu où des tombes burgondes ont été découvertes pendant la guerre, une nouvelle série de tombes de la même époque a été découverte. L'une d'elles avait le fond entièrement tapissé de morceaux de mortier de tuileau provenant d'une ruine romaine (mortier contenant des tessons de poterie sigillée). Trois de ces tombes ont pu être fouillées, avec l'aide d'étudiants.

II. TRAVAUX SYSTÉMATIQUES

Avenches. — Dans les thermes romains du Perruet, les fouilles ont continué jusqu'aux limites du toit du bâtiment. Au sud, des sondages ont permis de déterminer que l'ensemble dépasse le terrain recouvert par le grand toit, qu'il faudra bien étendre dès que possible. Les travaux ont été accomplis par *Pro Aventico*, avec l'aide de M. Th. Schwarz, puis de M^{lle} von Gonzenbach.

En même temps s'est poursuivie la mise au net de l'inventaire du musée. Des pierres romaines ont été volées ; l'auteur, retrouvé par la justice, a payé une indemnité. La copie du buste en or de Marc-Aurèle a tenté un nouveau cambrioleur.

Grandson. — Un passage sous-voie a été construit près de la station lacustre de Corcelettes. Il semblait, selon certains indices, que ces travaux toucheraient à cette station. Avec le concours de M^{lle} Reinbold, une surveillance des excavations a eu lieu ; elle n'a cependant rien donné de positif.

Nyon. — La station lacustre de Nyon-Prangins a été explorée par des membres de la section de Nyon de la Société de sauvetage du lac Léman, nageant au moyen d'appareils respiratoires autonomes. Divers tessons, tous de l'âge du bronze, ont été recueillis. Il se confirme que la station est d'un seul tenant, de son début à Nyon (Asse) jusque sous le château de Prangins.

Une fouille a eu lieu à la rue Delafléchère, pour compléter celles qui furent faites dans le même quartier de 1940 à 1944. Elle a permis de déterminer comment étaient couvertes les galeries souterraines qui entouraient le forum secondaire et abritaient notamment un temple à Mithra ; cette couverture était un toit à deux pans, non des voûtes, comme en ont les cryptoportiques de plan semblable d'Arles.

Une colonne romaine d'ordre toscan, au fût monolithique, découverte en 1871, et qui est conservée debout sur le quai de Nyon, a été dotée d'un chapiteau, cadeau de M. Fritz Reymond, entrepreneur à Nyon.

A l'occasion du bimillénaire de la fondation de la *Colonia Julia Equestris Noviodunum*, l'Association *Pro Novioduno* a reconstruit une travée de la colonnade qui entourait le forum secondaire de Nyon, au moyen des blocs extraits des ruines de ce monument lors des fouilles de 1940 à 1944 et de 1958.

Les frais ont été couverts par une souscription publique et par des subsides officiels. Les travaux ont été dirigés par l'architecte Paul Blondel, de Nyon, et exécutés par l'entreprise Quadri.

Cette restauration anastylotique a eu lieu sur la promenade des Vieilles-Murailles, qui domine le parc du Bourg-de-Rive, au sud de



Nyon

Colonnes du forum secondaire romain, réédifiées à la promenade des Vieilles-Murailles en 1958. La Suisse ne compte nulle part ailleurs de plus bel échantillon de l'art flavien romain (seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère).

l'acropole de Nyon. Les colonnes, isolées des maisons modernes par un groupe d'arbres, ont très belle allure. L'entablement est composé d'une série de blocs qui, par hasard, s'emboîtent l'un l'autre et forment un ensemble entièrement authentique. On a là l'échantillon le plus parfait de style romain flavien retrouvé en Suisse.

Puisque nous en sommes à l'évocation de ce bimillénaire, ajoutons, pour être complet, que la ville de Nyon a marqué sa date par une série d'actes : exposition de céramique, cortèges historiques remarquables, publication d'un volume. La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie a consacré à l'événement un numéro spécial de la *Revue historique vaudoise*. Les Postes fédérales ont émis un timbre commémoratif.

Payerne. — Le sous-sol de l'Abbatiale est maintenant entièrement fouillé. Un collège d'experts, présidé par M. le professeur L. Birchler, président de la Commission fédérale des monuments historiques, conduit par M. Pierre Margot, directeur de ces fouilles, les a explorées et appréciées durant toute une journée. Les conclusions de cet examen sont les suivantes :

a) Le premier édifice qui a occupé le site est un bâtiment vaste, entourant sur trois côtés une cour ; c'est un palais de basse époque (V^e ou VI^e siècle) ; probablement est-ce celui dans lequel saint Maire a fondé une première chapelle.

b) Sur ce palais a été construit une première église, qui doit dater du X^e siècle ; cette église, orientée comme l'actuelle, avait trois absides ; elle était précédée d'un narthex ou a été agrandie d'un élément qui avait le plan d'un narthex ; devant eux existait une cour (*atrium*). Une seule tombe dans la nef de ce sanctuaire, au centre ; l'intérieur en était peint en rouge ; ce pourrait être le tombeau de la reine Berthe ; on le saura lorsque les quelques os qu'elle contenait encore diront le sexe de la personne ensevelie là (il est maintenant certain que les ossements trouvés il y a bientôt un siècle dans l'actuel narthex et transférés à l'église paroissiale de Payerne ne sont pas ceux de la populaire reine).

c) Enfin, par-dessus cette église, l'actuelle abbatiale, dont le plan, ses modifications et ses étapes diverses sont déjà connus.

Saint-Cergue. — A l'emplacement du Vieux-Château et de l'ancien village, sur un haut plateau situé au sud du village actuel, M. Curti a entrepris quelques sondages. Il est tombé sur l'emplacement d'un cimetière. Il y a trouvé trois couches de squelettes. Il est trop tôt pour dire de quand datent ces ensevelissements.

Saint-Prex. — Le groupe d'études et de recherches sous-marines de Lausanne, qui utilise des appareils respiratoires pour nager sous l'eau, a procédé à onze plongées à l'emplacement présumé de la station lacustre de Saint-Prex. Il n'en a pas retrouvé de traces.

B. MOYEN AGE, RENAISSANCE, etc.

I. TRAVAUX ISOLÉS ET FORTUITS

Correvon. — Dans le sol de l'église de Correvon (du XVIII^e siècle), à l'occasion d'une petite restauration faite sous la direction de l'architecte Amiguet, la fondation d'une abside romane a été retrouvée, ainsi que la base du maître-autel d'une seconde église (à chevet carré, datable du XV^e siècle).

Gollion. — Les fonts baptismaux de l'ancienne église de Saint-Jean ont été retrouvés. Ils ont été placés dans le cimetière actuel.

Grandson. — Les C.F.F. ont posé une seconde voie ferrée à côté de celle reliant Yverdon à Neuchâtel. Cela les a obligés à agrandir l'intrados de l'arc qui relie le château de Grandson à une tourelle placée près du rivage du lac, arc moderne d'ailleurs. Le travail, très bien fait, ne laisse pas de traces perceptibles.

Payerne. — On a retrouvé, sous le bâtiment de la laiterie Henri Husson, à la rue de Lausanne (côté sud-ouest), un secteur des fondations du rempart médiéval de la cité. Le relevé et des photos ont été faits grâce au bienveillant concours de M. Bornand-Bosset, inspecteur forestier.

Rougemont. — Des travaux dans le sol d'une cour, entre l'église et le château, ont permis de retrouver les fondations d'un rempart et d'une tourelle qui s'élevait tout près de l'église.

Saint-Oyens. — L'intérieur de cette église est en cours de restauration. L'exploration du sol a fait découvrir une fondation d'abside romane et deux massifs qui doivent être la fondation d'un arc triomphal gothique. (Architecte : M. Cruchet.)

II. TRAVAUX RELATIFS A DES MONUMENTS CLASSÉS

Apples. — Les travaux de restauration du temple sont terminés. Les substructures anciennes signalées dans mon précédent rapport sont accessibles dans le sous-sol. (Architecte : M. Amiguet.)

Aubonne. — La belle grille et le portail de la Maison d'Aspres ont fait l'objet de menus travaux.

Au temple, il est projeté d'améliorer l'éclairage de la nef.

Avenches. — La tour du Musée romain va faire l'objet de travaux. Dans les combles, on a déjà installé un petit abri pour le conservateur et préparé l'aménagement des réserves. Les travaux prévus dans les locaux publics ont pour but la modernisation du musée lui-même.

La restauration de l'intérieur de l'église, en suspens depuis quelques années, a repris de l'actualité. M. Cl. Jaccottet, architecte, achève le projet définitif, qui remettra en valeur les restes de l'église romane.

Baulmes. — Au temple, le chauffage électrique a été installé. L'étude de la restauration, faite par M. Pierre Margot, a avancé.

Begnins. — On a placé sur la tribune de l'église un petit orgue qui s'insère bien dans le monument.

Bière. — Deux nouveaux vitraux ont été placés dans l'église. Ils sont l'œuvre de M. François Ribas.

Bottens. — La commune a fait restaurer son intéressant hôtel de ville. (Architecte : M. Pierre Margot.)

Coppet. — La paroisse a restauré et placé à l'église de Coppet un très ancien petit orgue, celui de Malan.

Corcelles-près-Payerne. — La réfection de l'horloge et des cadrans du clocher du temple va entraîner certaines améliorations architecturales.

Cossonay. — Il a fallu entretenir les cadrans d'horloge de l'église de Cossonay. On a pu placer les chiffres des heures directement sur la maçonnerie, ce qui est une sérieuse amélioration.

Cuarnens. — L'intérieur de l'église va être retenu. Un projet est à l'étude. Il est élaboré par M. Stalé.

Cudrefin. — Un orgue vient d'être commandé, pour être placé sur la galerie de l'église de Montet. L'étude en a été rendue difficile à cause de l'exiguïté de cette tribune et de l'obligation de laisser visible la belle rose qui la surmonte.

Fey. — La restauration du temple est presque achevée. (Architecte : M. Pierre Margot.)

Fiez. — La restauration intérieure du temple, partielle, qu'annonçait mon précédent rapport, est terminée. (Architecte : M. Cruchet).

Giez. — L'intérieur de l'église a été l'objet d'une restauration qui était bien nécessaire. Rien n'a été modifié à la structure de l'édifice, qui avait déjà été restauré au début de ce siècle. (Architecte. M. Eggimann.)

Grandson. — Le chauffage électrique a été installé dans l'église.

Au château, le projet de transformation en hôtel, qui avait fait passablement de bruit en Suisse — bien à tort, à notre avis — a été abandonné.

La Sarraz. — L'état du château n'est pas sans susciter quelques alarmes. Si les murs sont solides, plusieurs planchers sont branlants. Le sol de la salle dite des chevaliers est plein d'embûches. Divers travaux de restauration sont à l'étude. Le problème principal est celui des frais que cela entraînera ; la solution n'est pas encore trouvée.

Lausanne. — Le bâtiment qui contient la salle capitulaire de la cathédrale de Lausanne a fait l'objet de travaux de restauration fort délicats. Il a fallu toucher à la salle capitulaire, dont la colonne centrale, fendue et usée, n'a pu être conservée en place. (Architectes : MM. Gilliard et Cahen.)

Le choix de l'emplacement de Vidy pour l'Exposition nationale de 1964 a provoqué déjà des contacts avec le collège d'experts de cette exposition. Chacun est d'accord pour protéger les ruines romaines et éviter toute destruction archéologique.

A l'église Saint-Laurent, la pose de vitraux dus à M. Schimek se poursuit.

A l'ancien évêché, les bâtiments des XVIII^e-XIX^e siècles (prisons et ancien tribunal de district) ont été démolis. On n'a conservé que les restes authentiques de l'ancien évêché. Sur ceux-ci va s'élever un bâtiment d'aspect discret et modeste, qui contiendra une partie du Musée du Vieux-Lausanne et des locaux de service pour l'Université. (Architecte : M. Lavanchy.)

J'ai parlé dans un précédent rapport de la « cigogne » qui orne la flèche du bâtiment du Grand Conseil, oiseau dont la signification paraissait sybilline. Finalement, un chercheur fort compétent, M. Richard Berger, a identifié l'animal comme une grue ; c'est, depuis bien des siècles, le symbole de la vigilance.

A l'Abbaye de l'Arc, des travaux extérieurs de restauration ont eu lieu. (Architecte : M. E. d'Okolski.)

A la Cathédrale, les travaux de restauration, que conduit M. Virieux, ont continué ; ils ont porté sur la face nord-est du beffroi, à l'étage des galeries, ainsi que sur la tourelle nord-est de ce beffroi.

Le Chenit. — Le temple du Brassus a été très bien restauré, à l'intérieur. (Architecte : M. Cl. Jaccottet.)

Le Lieu. — La restauration du clocher de l'église est terminée. (Architectes : MM. Fantoni et Cropf.)

Lucens. — Une restauration partielle des faces extérieures de la chapelle de Lucens a eu lieu.

Lussy. — Un orgue a été placé dans l'église de Lussy.

Lutry. — La municipalité s'est préoccupée de limiter l'importance et l'éclat des enseignes dans les parages des monuments de cette ville.

Morges. — La restauration intérieure de l'église Saint-Louis est en cours d'exécution. On a pu retrouver les couleurs primitives qui recouvraient ses parois. La taille des pierres a été aussi retrouvée intacte. De la sorte, cette restauration va rétablir l'intérieur de ce sanctuaire exactement tel qu'il a été conçu par son architecte. Comme c'est notre seule église baroque librement élevée (les églises d'Yverdon et de Saint-Laurent à Lausanne sont, en effet, le résultat de transfor-

mations et contiennent des restes plus anciens), il est heureux de pouvoir procéder à une restauration scrupuleusement authentique. (Architecte : M. H. de Goumoëns.)

Moudon. — A Saint-Etienne, la dernière étape de travaux projetée est terminée. M. Gilliard, qui l'a fort bien conduite, a esquissé le programme des travaux qui demeurent à faire — surtout à l'intérieur. D'autre part, on a demandé à M. Charles Clément d'orner de vitraux plusieurs fenêtres.

Noville. — A l'insu du soussigné et sans autorisation, la flèche de l'église de Noville a été recouverte d'un enduit de ciment ; le résultat de ces travaux est inadmissible ; il défigure complètement cette charmante église. Des mesures vont être prises pour porter remède à cette grave intervention.

Nyon. — A la rue Delaflichère, n° 2, bâtiment classé, les façades du XVI^e siècle ont été bien restaurées. (Architecte : M. Falconnier.)

Au Château, poursuivant un plan méthodique, la Municipalité a fait restaurer trois salles du deuxième étage. Cet étage est ainsi entièrement rétabli.

Oron-la-Ville. — La restauration du petit temple de forme ovale a été mise à l'étude. M. Pierre Margot en a été chargé.

Oron-le-Château. — Un mur de soutènement du château a été restauré. (Architecte : M. Gonin.)

Pampigny. — Le chauffage électrique a été installé à l'église.

Payerne. — Au sujet de l'Abbatiale, je ne reviens pas ici sur ce que j'ai écrit plus haut. Le résultat des fouilles, comportant un bâtiment de haute époque, a été consigné dans le chapitre relatif à l'antiquité.

Sur la place, un bâtiment voisin de l'Abbatiale a été exhaussé sans autorisation et en violation des règles sur la police des constructions. J'ai encouragé les autorités communales à faire démolir ce qu'avait d'abusif cet exhaussement. Il importe, en effet, que rien ne porte ombrage aux deux églises qui forment à Payerne un ensemble unique.

Sur la même place, décidément très sollicitée, la commune envisage la construction d'un marché couvert. J'ai été appelé en consultation. Il est souhaitable de ne pas encombrer ce lieu — surtout d'un marché couvert, à une époque où les marchés communaux tendent à disparaître.

Penthéréaz. — L'intérieur de l'église a été fort bien restauré. (Architecte : M. O. Magnin.)

Rossinière. — La paroisse désire avoir un orgue dans l'église de Rossinière. Fort malheureusement, l'emplacement d'un tel instrument n'est pas aisé à trouver. Sur la galerie, il obstruerait des fenêtres. Dessous, il ferait une masse désagréable à voir. Finalement, après consultation de M. Virieux, notamment, un emplacement a été trouvé ; mais il ne convient pas à l'instrument primitivement envisagé.

Saint-Cergue. — L'intérieur de l'église est restauré. L'architecte est M. Lavenex ; vitraux de M. Casimir Reymond.

Saint-Légier. — A l'église de La Chiésaz, l'installation d'un nouvel orgue a posé divers problèmes d'ordre esthétique. Ils ont été résolus avec le concours de M. F. Brugger, architecte.

Saint-Saphorin-sur-Morges. — L'église du lieu est fort ancienne. Elle a été singulièrement malmenée, au tout début de ce siècle. M. Pierre Margot a été chargé d'en projeter la restauration.

Vevey. — Deux vitraux, dus à M. de Ribaupierre, ont été posés à l'église de Saint-Martin.

Veytaux. — La commission technique a dressé le programme des prochains travaux à accomplir au château de Chillon.

Vucherens. — La petite église du lieu a été restaurée. (Architecte : M. Pierre Margot.)

Vufflens-le-Château. — La restauration du plus élégant de nos châteaux commence enfin. On s'attaque au rétablissement de la tourelle qui, au nord-ouest, flanque le grand donjon ; c'est la plus abîmée des quatre tourelles.

La suite des travaux va faire l'objet d'un programme. M. Gilliard est à la tête de ces travaux.

Yverdon. — Grâce aux recherches d'archives faites à Turin et à Lausanne par M. O. Dessemontet, M. Pierre Margot a pu dater la plupart des maçonneries qui composent le château d'Yverdon.

L'utilisation future des salles est à l'étude ; elle permettra d'entreprendre, par étapes successives, une restauration intéressante.

L'intérieur de l'église a été restauré sous la direction de M. Rouilly. On a là une église baroque, mais adaptée à des restes antérieurs (clocher et locaux annexes).

La conservation des belles stalles gothiques a dominé la distribution de l'intérieur. Les travaux n'ont rien changé à la structure. La tonalité générale est celle de l'époque de la construction. C'est une bonne restauration, qui a conservé l'esprit romand qui avait inspiré la construction.

III. TRAVAUX A DES MONUMENTS NON CLASSÉS

Cronay. — Des travaux de restauration sont projetés à l'église.

Echallens. — La restauration de l'église catholique, partiellement incendiée, est terminée. (Architectes : feu M. Dumas et M. Nicod.)

La restauration intérieure de l'église protestante est en cours d'exécution. (Architecte : M. Lavenex.)

Ecublens. — L'installation du chauffage central à l'église est terminée.

Les Clées. — L'extérieur de l'église est en cours de restauration. J'ai sans succès demandé qu'on conserve l'étage de soutien de la flèche, qui est une caractéristique régionale. (Architectes : MM. Petter et Puippe.)

Orzens. — L'église va être restaurée. (Architecte : M. Viquerat.)

Saint-Georges. — L'intérieur de l'église est en cours de restauration. Il en avait singulièrement besoin. (Architecte : M. Lavenex.)

Yverdon. — La petite chapelle des Cygnes a été l'objet d'une réfection.

C. ORGANISATION

I. CLASSEMENT DE MONUMENTS HISTORIQUES

Par des arrêtés rendus le 16 août 1957 et le 14 juillet 1958, le Conseil d'Etat a procédé au classement de vingt-huit biens meubles et immeubles. Parmi ceux-ci, il faut citer la maison de C.-F. Ramuz, à Pully. Ainsi, la notion de monument historique, qui jusqu'ici couvrait seulement des monuments de l'art et des sites purement historiques, s'étend aux édifices en relation avec les lettres.

La liste des classements est annexée au présent rapport.

II. COLLABORATEURS

M. Dénéreaz est entré en fonction comme intendant du château de Chillon.

M. A. Decollogny, membre correspondant, a publié un intéressant livre sur les trésors des églises vaudoises en matière de fresques et de peintures murales ; cet ouvrage est abondamment illustré d'excellentes photographies.

Parmi nos membres correspondants, nous devons déplorer le décès de M. Pierre Grellet et de M. J.-B. Mottier et les démissions de M. Marcel Mueller et de M. Edmond Rossier¹.

III. ARCHIVES DES MONUMENTS HISTORIQUES

M. F. Gilliard, architecte diplômé, nous a fait un don précieux, celui de tous les relevés architecturaux qu'il avait dessinés pour la publication intitulée *La Maison bourgeoise*, volumes du canton de Vaud.

¹ Au moment où ce rapport va être imprimé, je me dois de signaler un décès tout récent, celui de M^{lle} Reinbold, conservateur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Ancienne élève du Louvre, revenue en Suisse en 1940, à cause des événements internationaux, M^{lle} Reinbold prit immédiatement la direction de nos collections cantonales (succédant à M. Jacques Chevalley). Consacrant tout son temps à ses fonctions, elle put retrier, réinventorier et restaurer les milliers de documents dont est riche ce musée. Savant modeste au travail discret, la défunte était aussi une muséologue extrêmement compétente.

IV. INVENTAIRE DES MONUMENTS DE L'ART

Les travaux de préparation du prochain volume vaudois se poursuivent. M. Marcel Grandjean, continue à s'en occuper.

V. DIVERS

Les archéologues suisses ont fêté les soixante ans du professeur Rudolf Laur-Belart, chef de l'Institut suisse de préhistoire et d'archéologie, à Bâle.

La Confédération a adopté un nouvel arrêté sur la conservation des monuments historiques. Elle pourra désormais accorder des subsides plus élevés que par le passé. Il est regrettable cependant que la Confédération continue à « ignorer » les monuments classés par les cantons.

La Suisse romande est représentée dans la Commission fédérale des monuments historiques par M. Martin, architecte, à Genève — seul Romand — et par le professeur A. A. Schmid, à Fribourg. C'est bien insuffisant. Le canton de Vaud, qui fait tant pour ses monuments, mériterait d'avoir un représentant dans cet organisme.

La revue de la Fédération des entrepreneurs vaudois, *Construire*, a bien voulu publier pour ses membres un article sur la conduite à adopter lors de trouvailles fortuites dans le sol.

M. Stücheli, de Winterthour, assisté de M. Decollogny, inspecteur forestier, à Orbe, a procédé à la recherche d'anciennes fonderies de fer, dans le pied du Jura urbigène.

L'archéologue cantonal :

EDGAR PELICHET.

Annexe

NOUVEAUX CLASSEMENTS

du 16 août 1957 et du 14 juillet 1958

(p. signifie propriétaire ; C. signifie commune ; p. p. signifie propriété privée ;
E. signifie Etat de Vaud)

Allaman, tombeau Mayor (pavillon en forme de « temple de l'Amour »)
(p. p.).

Apples, sous-sol du temple (abside romane, etc.) (p. C.).

Aubonne, maison d'Aspres, façades et toit, cour d'entrée, portail, grille.

Façade et toit de l'orangerie, XVIII^e siècle (p. p.).

Aubonne, fontaine, rue Tavernier, XVIII^e siècle (p. C.).

- Bex*, cromlech préhistorique de Champ Peufier (p. p.).
Cully, route de Vevey 7, toutes les parties anciennes (1698) de la maison Dumur, et trois poêles en faïence, XVIII^e siècle, qu'elle contient (p. p.).
Gollion, fonts baptismaux déposés au cimetière, provenant de l'ancienne église Saint-Jean, en Crausaz (p. C.).
Jouxens-Mézery, campanile de 1754 (p. C.).
Juriens, bloc erratique de Chaux Rauven (p. p. et p. C.).
Lausanne, (extension) agrandissement à l'est et à l'ouest de la zone de protection des ruines romaines (p. C.).
Lausanne, « Temple de l'Amour » dans le parc de Mon-Repos (p. C.).
Mauraz, cloche de 1564, à l'église (p. C.).
Mont-sur-Rolle, ruines du château de Mont-le-Grand, seconde partie (p. p.).
Morges, Musée Alexis Forel, en entier (p. p.).
Moudon, rue de la Grenade 27, façade et toiture côté rue (p. p.).
Nyon, Grand-Rue 3, façade, sauf le rez-de-chaussée, et toiture au-dessus (p. p.).
Nyon, Grand-Rue 7, façade et toiture au-dessus (p. p.).
Ollon, maison de la dîme à Antagnes, murs extérieurs et toiture, XVI^e siècle, porte de 1780 (p. p.).
Ormont-Dessous, chalet de 1643 (p. p.).
Pully, le Collège grec, faces et toit (p. C.).
Pully, Le Midi, face et toit côté chemin Davel (p. C.).
Pully, La Muette, maison de C.-F. Ramuz, façades et toit (p. p.).
Saint-Cierges, grenier de 1501 (p. p.).
Saint-Saphorin (Lavaux), enseigne de l'auberge de l'Onde (p. p.).
Tolochenaz, colonne de l'ancien gibet de Morges (p. C.).
Veytaux, grenier du XVI^e siècle provenant de Poliez-Pittet, déposé à Chillon (p. E.).
Villette, maison de la commune de Cully (p. C.).

La liste ci-dessus n'indique pas si les classements portent sur la totalité ou des parties des monuments ; pour ces détails, se reporter aux arrêtés dont la date figure en tête.